

3 - L'offre et la demande de soins à horizon 2030

Une demande croissante en lien avec le vieillissement de la population

En Guadeloupe, les tendances démographiques actuelles, si elles se poursuivent, influenceront fortement la structure de la consommation de soins.

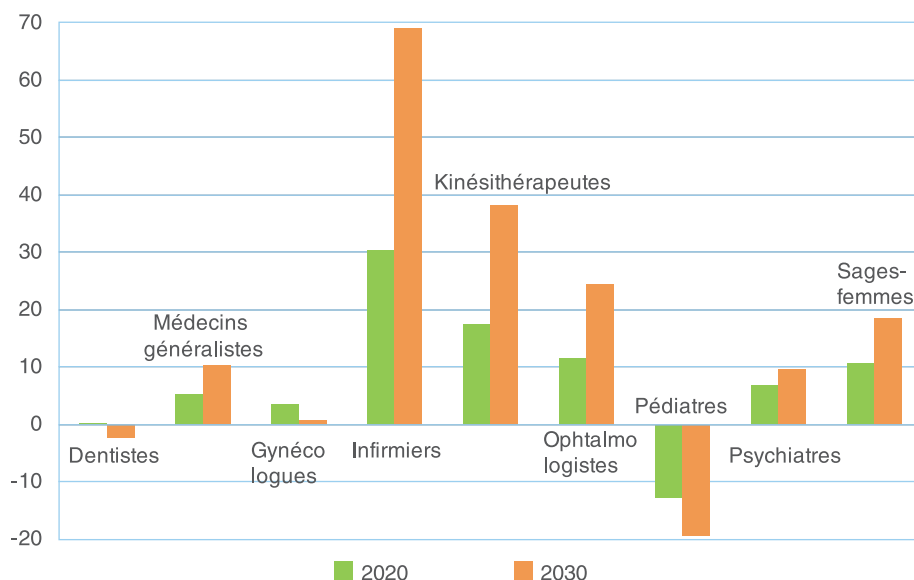
Le vieillissement de la population va s'accroître dans les années à venir et les plus de 60 ans notamment représenteront, en 2030, 31 % de l'ensemble de la population, contre 15 % actuellement¹¹. Ce vieillissement, qui résulte de plusieurs effets, impactera différemment les spécialités.

D'une part, la baisse de la natalité et le départ des jeunes (étudiants et jeunes adultes en quête d'emploi) devraient limiter la progression des actes, en particulier en pédiatrie, gynécologie et sages-femmes. D'autre part, l'arrivée de retraités demandera une adaptation de l'offre à une population dont les besoins de soins augmentent avec l'âge.

Ainsi, en 2010, les personnes âgées de 70 ans et plus concentrent la moitié de l'ensemble des actes concernés par l'étude, et notamment 65 % des actes infirmiers et 38 % des actes de kinésithérapie. Ainsi, à taux de recours constant par âge et par sexe, les volumes des actes infirmiers et kinésithérapies augmenteraient respectivement de 69 % et 38 % à l'horizon 2030 (figure 14).

14 Le recours aux soins infirmiers augmenterait de 70 % à l'horizon 2030

Évolution du volume estimé de soins en Guadeloupe à l'horizon 2020 et 2030 (en %)

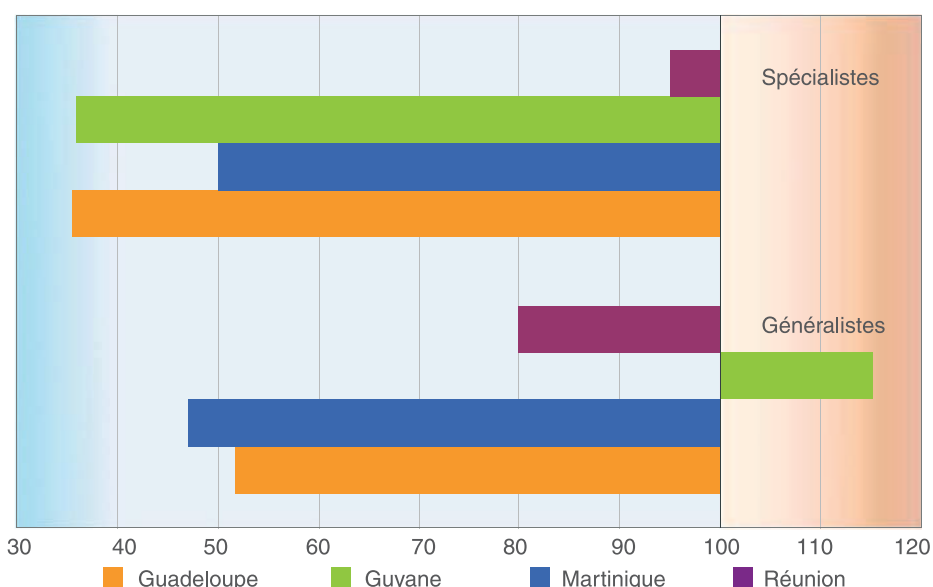


Lecture : À taux de recours constant par âge et sexe, le volume d'actes de kinésithérapie augmenterait de 17 % à l'horizon 2020 et 38 % d'ici 2030.

Sources : SNIIR-AM (CNAM-TS 2010) ; Insee, Projections de population.

15 Une majorité de praticiens sexagénaires en Guadeloupe

Indice de vieillissement¹² des praticiens dans les DOM



Lecture : en Guadeloupe, il y a 52 praticiens généralistes de moins de 40 ans pour 100 praticiens généralistes âgés de 60 ans ou plus (*100).

Sources : Conseil National de l'Ordre des Médecins ; Insee.

11 - Source : Insee, Projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030.

12 - L'indice de vieillissement s'obtient en rapportant la part des praticiens de moins de 40 ans à celle des 60 ans et plus (*100)

3 - L'offre et la demande de soins à horizon 2030

Le remplacement des praticiens âgés : un enjeu pour l'offre

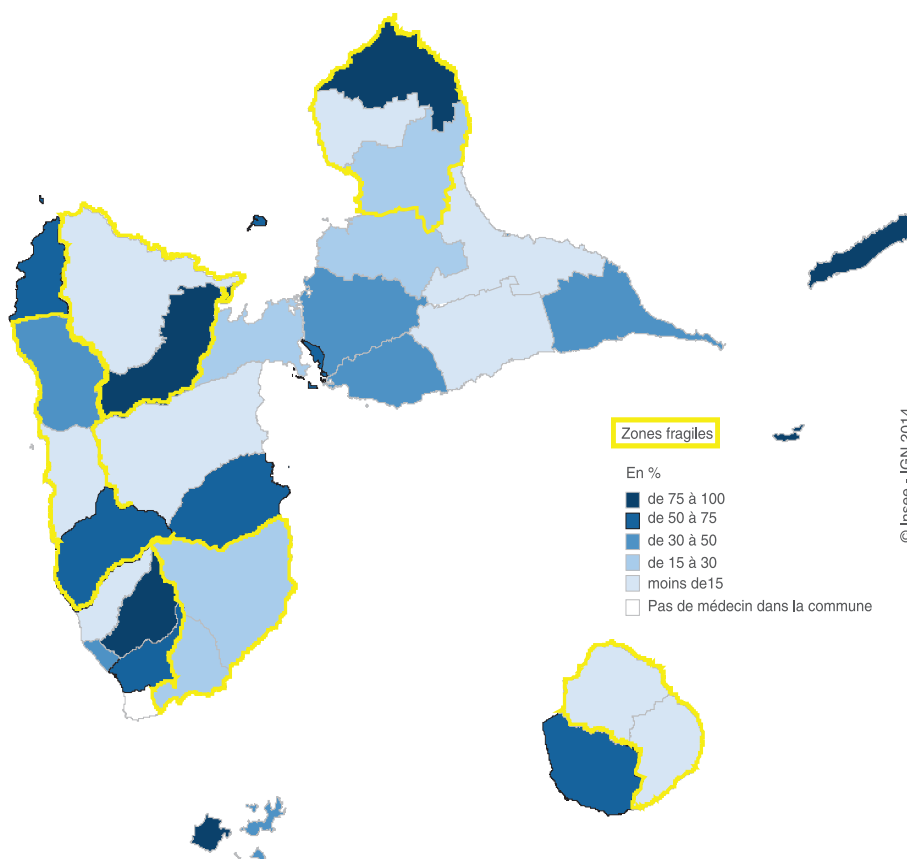
Le vieillissement de la population n'épargne pas les professions médicales : âgés en moyenne de 52 ans en 2013, plus d'un généraliste sur quatre a dépassé les 60 ans. Les difficultés d'accès aux spécialistes, atténuées par un recours moins fréquent, sont néanmoins à surveiller puisque près d'un tiers d'entre eux est âgé d'au moins 60 ans.

Sur l'ensemble du département, 36 % des consultations ont été assurées par des médecins âgés d'au moins 55 ans (figure 16) Le remplacement des généralistes libéraux constitue un enjeu important puisque dans cinq communes, notamment, cette proportion dépasse 80 % des actes.

À taux de recours constant par âge et sexe, le volume des consultations de médecine générale progresserait de 6 % d'ici 2020. L'évolution reste modeste mais risque d'accentuer l'actuel déficit de professionnels. En effet, en 2013, en Guadeloupe, on dénombre 52 praticiens généralistes de moins de 40 ans pour 100 praticiens généralistes âgés de 60 ans ou plus. L'indice de vieillissement s'obtient en rapportant la part des praticiens de moins de 40 ans à celle des 60 ans et plus (*100). Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 40 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le vieillissement est important. Le constat est plus éloquent pour les spécialistes : à peine 35 spécialistes de moins de 40 ans pour 100 praticiens spécialistes âgés de 60 ans et plus (figure 15)

16 Des généralistes plus âgés au Lamentin, Saint-Claude et Anse-Bertrand

Répartition des actes réalisés par les médecins généralistes âgés de 55 ans et plus



Source : CNAM 2010

L'application du SROS-PRS¹³ 2011-2015, qui favorisera le maillage territorial grâce notamment à la création de nouvelles organisations regroupant plusieurs métiers de santé, pourrait exacerber les tensions existantes sur les professions libérales de santé. Toutefois, la stabilisation tendancielle de la population guadeloupéenne pourrait atténuer ces tensions.

Faibles densités des professionnels de santé, précarité et vieillissement de la population sont des éléments pris en compte dans le plan stratégique de santé élaboré par l'Agence Régionale de Santé (cf. encadré PRS).